AUREA
Société anonyme au capital de 14.389.398 euros
Siège social : 3, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
R.C.S. Paris 562 122 226

B 7 5 3 11565

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JANVIER 2007

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
- 5 FEV. 2007
N DE DEPOT 1242

L'AN DEUX MILLE SEPT,
Le 8 janvier 2007,
A 14 heures 30,

Les Administrateurs de la société AUREA, société anonyme à Conseil d'administration au capital de 14.389.398 euros, ayant son siège social au 3, avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 562 122 226, se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président du Conseil d'Administration, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration,
- Budget 2007 et investissements 2007,
- Délégation de pouvoir,
- Autorisation,
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Jean-Pierre LAUNAY, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- La société Financière 97, représentée par Monsieur Emmanuel RUTTIENS, administrateur,
- Monsieur Joël PICARD, administrateur,
- Monsieur René RIPER, administrateur,
- Monsieur Jean FELCE, administrateur.

Le Cabinet Gilles Hubert SARL et Monsieur Philippe JOUBERT, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués sont absents et excusés.

Assistent également à la séance du Conseil :

- Madame Laurence Paule,
- Madame Catherine Borgeat, avocat au cabinet Racine.

Monsieur Jean Pierre LAUNAY préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean FELCE est désigné comme Secrétaire de séance.

Le Président constate la présence de la moitié au moins des membres en fonction et indique que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

*

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU PRÉCÉDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal du précédent conseil tenu le 6 décembre 2006, qui est adopté à l'unanimité.

II. BUDGET 2007 ET INVESTISSEMENTS 2007

A l'approche de l'arrêt des comptes de la Société au 31 décembre 2006, la Société souhaite étudier le budget prévisionnel pour l'année 2007 ainsi que les investissements à réaliser pour l'exercice social de l'année 2007.

Le Président donne la parole à Monsieur René Riper.

Les projets de budget pour chacune des sociétés du groupe AUREA sont exposés et approuvés par le Conseil d'Administration.

Monsieur René Riper fait remarquer que les investissements de la société ECOHUILE sont terminés et seront désormais limités au bon fonctionnement de la Société.

III. DEMISSION ET NOMINATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Jean-Pierre Launay informe le Conseil d'Administration de sa volonté de démissionner de ses fonctions de président et de directeur général de la Société et remet sa démission en séance au Conseil d'administration. Cette démission avec effet immédiat est acceptée par le Conseil d'Administration.

En conséquence, le Conseil d'Administration, constatant que, conformément aux articles 12 et 13 des statuts de la Société, il peut librement choisir entre la dissociation ou le cumul des fonctions de président et directeur général, décide à l'unanimité d'opter pour le cumul des

fonctions et de proposer à Monsieur René Riper, né le 23 novembre 1946 à GRUISSAN (11) en France, et demeurant 1 bis, rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX, les fonctions de président et de directeur général de la Société pour la durée de un (1) an à compter de ce jour.

Monsieur René Riper remercie le Conseil de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Monsieur René Riper, non rémunéré par la Société, continuera à facturer à la Société ses prestations de conseil technique.

Le Conseil d'Administration s'associe à Monsieur René Riper pour remercier Monsieur Jean-Pierre Launay de l'action qu'il a menée au cours de ces dernières années et souhaite qu'il puisse continuer à faire bénéficier le groupe AUREA de ses conseils.

*

La séance se poursuit désormais sous la présidence de Monsieur René Riper.

IV. DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le Président informe le Conseil de ce qu'il donne pouvoir à Monsieur Demalander afin de superviser les opérations financières de la société et d'effectuer les démarches et formalités nécessaires pour honorer les engagements financiers pris par la société.

Le Conseil, à l'unanimité, en prend acte.

V. AUTORISATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration autorise, à l'unanimité, le Président, à déléguer à Monsieur Joël Picard le pouvoir de négocier les opérations de fusions et acquisitions pour le compte de la Société à charge pour Monsieur Joël Picard d'en rapporter devant le Conseil d'administration.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le secrétaire et un administrateur.

Le Président
Monsieur Jean-Pierre LAUNAY

Un administrateur
Monsieur Joël PICARD

Le Secrétaire
Monsieur Jean FELCE

Le Président et Directeur Général
Monsieur René Riper
« *Bon pour acceptation des fonctions de président et directeur général* »[1]

[1] Signature précédée de la mention manuscrite de la formule suivante « *Bon pour acceptation des fonctions de président et directeur général* ».